



## **OFFRE D'EMPLOI**

### **POSTE**

#### **Gestionnaire en sécurité incendie**

### **ORGANISME**

Le regroupement en incendie des municipalités de Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Aumond et Ste-Thérèse-de-la-Gatineau. Pourvu d'une population d'environ 3200 habitants, le territoire possède dans son ensemble une superficie totale de 1192.40 km<sup>2</sup>. Ces municipalités font partie du paysage de la rivière Gatineau et du majestueux réservoir baskatong.

### **TYPE DE POSTE**

Permanent, temps plein.

### **RESPONSABILITÉS**

Relevant du regroupement des dites municipalité, par l'entremise du comité de représentation, en incendie, le gestionnaire en sécurité incendie devra interagir avec quatre (4) services de sécurité incendie sur le territoire et aura les responsabilités suivantes.

Faire le lien entre les autorités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans l'application des obligations adoptées par chacune des municipalités qu'il représente afin de rencontrer les exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie en fonction des échéanciers prévus.

Supporter les municipalités dans la réalisation des plans de mise en œuvre contenus au schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Superviser la gestion du personnel et mettre en place une méthode efficace de recrutement en fonction des exigences des autorités municipales;

Structurer un plan des pratiques et des simulations en collaboration avec les chefs selon les standards de la norme NFPA et en assurer le suivi.

Dresser un profil de formation pour le personnel des brigades du regroupement et donner la formation accréditée par l'école nationale des pompiers du Québec;

Planifier et procéder à l'inspection des bâtiments sur le territoire desservi en collaboration avec les chefs territoriaux, vérifier les systèmes de détection, faire des recommandations préventives et rédiger les rapports;

Planifier et effectuer les inspections des risques élevés et très élevés;

Conseiller les autorités en matière de prévention et en organiser les activités de promotion;

Proposer aux autorités municipales l'adoption de certains articles du code de construction du Québec et du code national de prévention des incendies et superviser l'application de la réglementation adoptée;

Communiquer et superviser l'application de la loi 112 sur la sécurité incendie;

Superviser rigoureusement l'entretien de routine sur les véhicules et les équipements du service et voir au bon ordre de l'ensemble des casernes, à l'inventaire du matériel de chaque municipalité;

Concevoir les plans d'intervention, en collaboration avec les chefs, développer une structure de commandement, l'implanter et y familiariser ses officiers et colliger les rapports d'intervention et en assuré le suivi;

Participer à la recherche des causes et des circonstances d'incendie sur tous les territoires desservis ;

Effectuer différentes tâches administratives telles que la préparation des devis d'achat de matériel incendie et la préparation et le suivi du budget de chacune des municipalités parties à l'entente ou toute autre tâche connexe ou recommandation faite par le comité de représentation municipal en incendie.

## **EXIGENCES**

- Détenir la formation DEC en incendie et / ou DEP incendie ou formation pompier 1 avec spécialisation;
- Détenir la formation d'officier 1 minimum, ou officier 2 en devenir plus tard
- Détenir la formation de technicien en prévention incendie (TPI)
- Être formateur accrédité Pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec;

- Être formateur MDO (matières dangereuses opérations) auto sauvetage.
- Formateur d'autopompe serait un atout.
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un service incendie municipal et 3 ans en tant qu'officier supérieur
- Détenir un permis de conduire valide de classe 4A;
- Faire preuve de leadership et facilité à maintenir des relations basées sur la collaboration avec les intervenants;
- Habileté à gérer des ressources humaines;
- Autonomie, initiative et sens de l'organisation
- Connaissance approfondie de la législation touchant la sécurité incendie et sécurité civile;
- Maîtriser les outils informatiques de base (suite Office professionnel);
- Doit dans les douze (12) mois de son embauche, avoir son lieu de résidence sur le territoire d'une des municipalités du regroupement.

Le poste est permanent et équivaut à 40 heures semaine. La rémunération sera établie en fonction des qualifications et expériences du candidat et celle-ci inclut une gamme concurrentielle d'avantages sociaux.

Un salaire variant entre 50 000 et 65 000\$

La date d'entrée en fonction vers le 15 avril 2013

**LIEU DE TRAVAIL** : Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Aumond et  
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

## **INSCRIPTION**

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 28 mars 2013 à 16.30 heures.

A l'attention de :

Le regroupement des municipalités en incendie  
a/s Madame Liliane Crytes  
18, rue Principale Nord  
Montcerf-Lytton (Qc) J0W 1N0

## **Commentaires**

Les entrevues se feront le 5 avril 2013. Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les

personnes retenues seront contactées.